

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13

L'an 2025, le 17 Novembre à 19:45, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, également convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame BOUTTIER Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 10/11/2025. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 10/11/2025.

Vote
A l'unanimité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Mme BOUTTIER Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE
Emilie, M. GODREAU Bruno, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE
Raymond, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN
Francis, Mme HERMENAUT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme BOUTTIER Monique, Mme BINARD Lydie à M. GODREAU Bruno, Mme GAGNARD Sylvie à M. RICHARD Jean-Yves
Excusé(s) : Mme MOREAU Evelyne

A été nommé(e) secrétaire : M. DE MALHERBE Raymond

2025/086 – Location de matériels - révision des tarifs

Vu la délibération n°2024/115 fixant les tarifs pour la saison 2025,
Vu la nécessité d'actualiser les tarifs pour la saison 2026,

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide maintenir les tarifs, à compter du 1er janvier 2026

Location podium (par plaque)	Gratuit	8.00 €	8.00 €	8.00 €	8.00 €	8.00 €	8.00 €	100.00 €
Location podium avec toit	Gratuit	400.00 €	400.00 €	400.00 €	400.00 €	400.00 €	400.00 €	500.00 €

« La présente délibération est exécutoire à compter de sa publication ou de sa notification. Elle peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de cette date, sauf retrait ou abrogation par l'autorité compétente dans les conditions prévues par le Code général des collectivités territoriales. »

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 18/11/2025

Le Maire

Monique BOUTTIER



Secrétaire de séance
M. DE MALHERBE Raymond